Samedi, 7 avril 1849. 1re année. — N° 24.

LA TRIBUNE DES PEUPLES

JOURNAL QUOTIDIEN.

ABONNEMENTS.	Un an.	Six mois.	Trois mois.
Paris.	24 fr.	12 fr.	6 fr.
Seine.	28 «	14 «	7 «
Départements . . .	32 «	16 «	8 «
Étranger	40 «	20 «	10 «

Tout ce qui concerne l'administrateur et les abonnements doit être adressé (*franco*) à l'administration du journal.

Les lettres non affranchies seront refusées.

BUREAUX : RUE NEUVE-DES-BONS-ENFANTS, N° 7.

ANNONCES ANGLAISES.
Une à six fois dans un mois, 1 franc la ligne.
Six à neuf fois dans un mois, 75 centimes
Dix fois dans un mois, 50 cent.
Réclames, 3 francs la ligne.

Tout ce qui concerne la rédaction doit être adressé au Rédacteur-Gérant. — Les manuscrits déposés ne seront pas rendus.

Les abonnements partent des 1er et 16 de chaque mois.

Pacte fraternel avec l'Allemagne ;
Affranchissement de l'Italie ;
Reconstitution de la Pologne libre et indépendante.

(Ordre du jour de l'Assemblée nationale du 25 mai 1849.)

POLITIQUE GÉNÉRALE.

PARIS, 6 AVRIL 1849.

ÉTAT DE LA QUESTION ORIENTALE.

La diplomatie russe a décidément le dessous à Constantinople, et la politique de Reschid-Pacha paraît cette fois-ci devoir l'emporter; en effet, par suite de la disgrâce de Riza, le grand-visir se trouve complètement maître de la situation.

Le ministère de la guerre échu à Méhémet-Ali-Pacha reçoit des circonstances actuelles une importance inusitée et le choix de celui qui l'occupe semblerait indiquer des tendances belliqueuses. Méhémet appartient à la nouvelle école gouvernementale; il est donc naturellement très partisan des réformes dont on peut néanmoins lui reprocher de ne pas toujours bien comprendre la portée, car il a plus de zèle que d'intelligence réelle; c'est un homme très hardi, très violent, quelque peu brouillon et opiniâtre à l'excès.

Il est permis de supposer qu'il ne prendra pas de demi-mesures; il fera d'ailleurs contre-poids à la mollesse qui est à redouter de la part de quelques-uns de ses collègues, et ceux-ci, de leur côté, suffiront peut-être à tenir en bride les exagérations de sa véhémence.

On aurait pu croire à une intimité étroite entre cet homme d'Etat et Riza-Pacha à qui il doit d'avoir épousé une sœur de Sa Hautesse; il n'en est rien; tant que ce dernier s'est trouvé au pouvoir, Méhémet-Ali-Pacha n'a cessé de lui rompre en visière; il est certain, d'ailleurs, que le premier acte de son influence, dès qu'il fut le beau-frère du sultan, fut la destitution de Riza à qui il ne se croyait probablement redevable que d'une très médiocre reconnaissance; il est vrai que les motifs qui avaient déterminé Riza à favoriser une alliance qu'il aurait pu conclure pour son propre compte prenaient leur source dans un désir tout autre que celui de rendre un service. Mais laissons ces détails qui dépasseraient notre cadre.

Tout disgracié qu'il est, Riza-Pacha est encore en position d'inspirer quelques craintes en raison des conditions exceptionnelles où il se trouve depuis longues années; on n'ignore peut-être pas que l'ex-garçon épicier que le bon plaisir de Mahmoud percha si haut, domine complètement la sultane-mère à qui il rend des services de toute nature. Celle-ci, tout à fait hostile aux idées nouvelles, avait eu jusqu'à ce jour assez d'empire sur son fils pour tenir en échec Reschid-Pacha dont elle a plusieurs fois hâté la chute; mais Abdul-Medjid paraît, pour le coup, vouloir s'affranchir d'une tutelle qui devenait pernicieuse à l'Etat; ses menées et celles de Riza seront donc paralysées pour quelque temps, car selon l'usage des fonctionnaires ottomans sous le coup d'une disgrâce quelconque, Riza s'est probablement, à l'heure qu'il est, enfermé dans sa maison de campagne, toutes croisées hermétiquement closes, lumières voilées, portes soudées, cherchant dans une réclusion absolue un salutaire oubli, ce qui est la manière la plus généralement adoptée d'acquiescer aux volontés impériales, les apparences, sinon la réalité, d'un morne chagrin étant la flatterie turque la plus délicate imaginée jusqu'à ce jour par les disgraciés.

Suleyman-Pacha, qui remplissait le poste de séraskier avant d'être accrédité à Paris comme ambassadeur du temps de l'ex-roi, a été appelé au poste de capoudan-pacha. C'est la nomination la plus significative, car Suleyman-Pacha, à son retour de Paris, fut, comme on sait, envoyé en qualité de commissaire impérial dans les provinces danubiennes, et ses actes avaient tous été favorables au parti libéral, aussi encourut-il pour ce fait le désaveu très positif de son gouvernement désireux alors, quoi qu'il en eût, de ne point heurter de front les prétentions de l'autocrate. Suleyman-Pacha, qui avait eu à Paris du temps de son ambassade, de fréquentes entrevues avec les jeunes Roumains représentants des idées patriotiques les plus avancées, ne pouvait se défendre d'une vive sympathie pour leur cause toute juste et généreuse, et c'était bien.

Toutefois, d'après certains renseignements qui nous viennent d'assez bonne source, ses faveurs n'auraient point été absolument désintéressées; les membres du gouvernement provisoire valaque, résolus à tout pour assurer le triomphe de leur parti, avaient, à cette époque, entre les mains des moyens de persuasion qui, jusqu'à ce jour, ont passé pour efficaces auprès des musulmans haut titrés; après tout nous ne voudrions pas affirmer que l'influence des quelques millions de piastres ait été directe et qu'elle ne se soit pas arrêtée au secrétaire arménien qui accompagnait l'excellence turque, laquelle ne voyait que par les yeux de ce jeune homme.

Quoi qu'il en soit, après avoir été brusquement rappelé à Constantinople, Suleyman dut y subir les rigueurs d'un blâme sévère, et Feuvad-Effendi, le diplomate par excellence, l'homme aux manières insinuantes et souples, reçut l'ordre de le remplacer; or, quelle que fût la manière de voir de ce dernier, il jugea prudent et de bon goût de différer complètement de son prédécesseur dans la façon d'agir.

L'insurrection valaque fut étranglée violemment; l'élément russe et l'élément turc, oubliant leur hétérogénéité, se combinèrent en répression fervente; l'idée libérale incarnée dans les membres du gouvernement provisoire fut refoulée jusqu'aux montagnes, et on l'y traqua sans merci; les provinces danubiennes furent inondées par les soldats du czar qui s'y oublièrent; leur seigneur et maître se complut dans le provisoire de cette prise de possession... «Indè iræ... » Habilement exploitée par le grand-visir, cette occupation exagérée des troupes russes apparut enfin au sultan ce qu'elle est en réalité, un abus de force, un empiétement, une énormité.

La politique turque a donc fait volte-face. Le rouge a sauté au front du Divan; les antiques haines se sont ravivées; le Turc s'est affirmé vis-à-vis du Moscovite. Chose inouïe, un duel a eu lieu. Le point d'honneur enté sur le patriotisme a suppléé le vieux fanatisme de l'Islam; l'officier turc issu de l'école de Metz a couché par terre l'insolence russe. Omer-Pacha sollicité à ce sujet par des instances de Cosaque, a fait une réponse de Léonidas.

Or, tous ces faits retentissant en haut lieu ont amené le mouvement consigné dans le MONITEUR de Constantinople. La volonté de Reschid-Pacha va désormais fonctionner sans entraves; le ministre des affaires étrangères, Ali-Pacha, ex-ambassadeur à Londres, où il était accrédité dès l'âge de 25 ans, est très versé dans les connaissances européennes; grandi sous l'ombre protectrice de Reschid-Pacha, toutes ses sympathies sont acquises à l'œuvre rénovatrice. Par un malheur de son tempérament, il ne possède pas l'énergie de ses convictions; probe et intelligent, il est timide et indécis. Reschid participe beaucoup lui-même de cette nature fatale dans les circonstances actuelles. Quant à Suleyman-Pacha, nous sommes très embarrassés pour savoir qu'en dire; il s'est battu dans le temps contre les Kurdes révoltés; il ferait un excellent capitaine de gendarmerie. Il y a loin de là au poste de grand amiral, qui d'ailleurs était l'objet de ses répugnances spéciales, et pour lequel il a une incapacité qu'il confessait de bonne grâce en toute occasion, en exprimant la crainte (fondée à ce qu'il paraît) d'être un jour appelé à le remplir. Aussi, après mûres réflexions, ne serions-nous pas absolument éloignés d'admettre que cette nomination fût un piége de la diplomatie russe, qui l'aurait adroitement préparée pour ménager à l'empereur Nicolas, en cas de lutte, un adversaire peu sérieux, du moins sur mer. Les intentions de Suleyman-Pacha sont du reste excellentes; mais qu'est-ce que des intentions qui ne peuvent prendre corps dans un fait engendré par le cerveau?

Comme bon nombre de ces excellences écloses sous le chaud rayon d'un caprice, Suleyman-Pacha, qui n'a jamais eu trois idées dans sa vie est à la merci de quiconque voudra s'emparer de lui; mais du moins son patriotisme des plus ardents fera compensation à l'insuffisance de ses moyens. D'ailleurs, relié à ses collègues à qui il est très sympathique, leur politique sera la sienne; cela vaut beaucoup mieux que la résistance active ou passive opposée par Riza-Pacha, que l'on peut sans préventions soupçonner d'un vif penchant pour les cadeaux de la Russie, genre d'inclination qui paraît lui être commun avec la sultane Validé; aussi bien, n'est-ce pas leur seul point de contact.

En raison de la mort d'Ibrahim-Pacha, la question orientale a cessé de se bifurquer; et depuis l'investiture d'Abbas qui met toutes ses ressources à la disposition du pouvoir suzerain, l'Egypte est vivement attirée vers la Turquie, qui semble la devoir absorber de nouveau; à tel point que le secrétaire intime du vieux Méhémet, Sami-Pacha, a accepté de la Porte le pachalik de Thessalie. Tout l'intérêt se concentre à Constantinople.

L'effectif militaire de l'empire ottoman est très satisfaisant sous le rapport numérique; les Turcs se battent admirablement. Robustes, infatigables, d'une bravoure tenace, ce sont peut-être les premiers soldats du monde. Que ne peut-on en dire autant des chefs! Mais, à part quelques officiers de mérite qui ont fait leur éducation militaire en France, il n'y a point de chefs capables, ou, s'il en est, en petit nombre, cette capacité très relative est, à peu d'exceptions près, en raison inverse du grade Cependant je ne doute pas que, sous les ordres de généraux tels que Bem, Dembinski, etc., les troupes musulmanes n'accomplissent de vrais prodiges. C'est la direction qui leur manque; aussi serait-il fort à souhaiter que les bruits vagues qui courent sur une alliance avec la Hongrie prissent de la consistance. Là est le salut de la Turquie, surtout si elle peut compter sur l'appui, au moins moral, de la France et de l'Angleterre.

Après tout, contre toutes apparences, il n'est pas encore certain que la question soit résolue violemment; néanmoins la Russie a un bien puissant intérêt à se maintenir en Moldo-Valachie, et à y continuer le protectorat et le droit d'investiture à vie que lui garantirent les traités de 1826 et 1829. La Turquie, de son côté, attaquée dans son existence par cette prétention qui ne laisse pas entrevoir de limites, ne consentira pas aisément à de si énormes concessions; pourtant les intrigues de la Russie sont si actives, sa diplomatie est si fertile en expédients, si habituée à pétrir, dans sa main de fer soigneusement gantée, toutes ces individualités malléables qui composent le Divan que l'on ne saurait guère bien préjuger sur l'issue de la question.

ANGE PECHMÉJA.

Depuis quelques jours, nous entendons circuler le bruit qu'une manifestation doit avoir lieu le dimanche et le lundi de Pâques en faveur de l'Italie. Les renseignements que nous avons reçus à cet égard, nous font supposer que tout cela n'est l'ouvrage que de quelques agents provocateurs. Nous pouvons affirmer qu'il n'y a aucune manifestation organisée.

Le ministère, sans doute, voudrait bien que le parti démocratique se compromît par quelque imprudence, il voudrait en finir avec la question italienne qui se présente actuellement sous un aspect entièrement favorable; mais les démocrates sont avertis, Ils savent mieux que la police et que quelques exploiteurs politiques quand il faut agir ou rester calmes; ils savent surtout ne point donner dans un piége aussi grossier, et ne pas compromettre une cause sacrée pour tous ceux qui ont dans le cœur quelque peu de générosité. La manifestation du 15 mai nous est trop présente à la mémoire, pour croire qu'un mouvement louable, mais prématuré, réussît mieux en faveur de l'Italie qu'il n'a réussi alors pour la Pologne.

Le roi de Prusse a reçu, le 3 avril, la députation de l'Assemblée nationale. Dans sa réponse, loin d'accepter la couronne impériale, comme quelques journaux l'ont annoncé, il oppose au vote de l'Assemblée tant de conditions, qu'on peut plutôt admettre que la question de la couronne impériale allemande est ajournée.

On nous écrit de Debreczin, le 19 mars :

« Les nouvelles que les journaux autrichiens et allemands répandent sur la défaite de Bem, en Transylvanie, sont tout à fait controuvées. Nous pouvons assurer, au contraire, que Bem, après avoir quitté Hermanstadt le 15 (il y était entré le 11), s'est dirigé vers le défilé de la Tour-Rouge, forte position d'où il a chassé les Russes et une partie des Autrichiens. Les Russes se sont enfuis vers Kronstadt, et quatre généraux autrichiens, avec trois bataillons, ont pris également la fuite du côté de la Valachie. Le gros de l'armée autrichienne s'est retiré vers Kronstadt; Bem le poursuivait Il espère devenir maître de toute la Transylvanie en quelques jours, pour se rendre ensuite à l'armée de Hongrie.

« En Hongrie, les affaires vont également bien. Schlik *a été battu à Hatran* par Gorgey. Le bombardement de Comorn a dû être suspendu, et les Hongrois ont l'espoir d'un plein succès. »

On lit dans *Il Pensiero italiano* du 31 mars :

« Brescia n'a pas attendu, pour s'insurger, le résultat des opérations de la campagne. Le 23 mars, les Autrichiens ont demandé 700,000 livres à la municipalité. La municipalité a refusé, les barbares l'ont insultée. Le commandant de la citadelle a menacé de bombarder la ville. Le peuple a couru aux armes, des barricades ont été construites, on a sonné le tocsin, on a donné l'assaut aux casernes; la citadelle alors a foudroyé la ville, le bombardement a duré toute la journée du 24, du 25 et une partie du 26, sans toutefois faire beaucoup de mal. Le 26, la citadelle a été prise d'assaut, la garnison a été égorgée.

» Les vallées de Trompia et de Sabbia s'étaient insurgées simultanément. Bergame a répondu à l'appel en chassant les Autrichiens. »

Lord Brougham vient passer les vacances à Paris. Nous verrons quel accueil réserve notre monde officiel à ce panégyriste de Radetzky, à cet insulteur de l'Assemblée nationale.

POLITIQUE INDUSTRIELLE

Il y a un journal dont nous n'avons jamais pu bien comprendre le but, ni les motifs.

Ce journal, c'est la *Presse*.

Ce but et ces motifs si incompréhensibles, nous les apercevons dans la liberté illimitée que M. de Girardin prêche à l'intérieur, et dans l'esclavage dont il s'est fait un des plus ardents défenseurs au dehors de la France.

Aussi en France considère-t-on M. de Girardin comme révolutionnaire et comme socialiste; à l'étranger, au contraire, on est convaincu qu'il travaille sous les auspices du prince de Metternich et de l'empereur Nicolas.

Sur un seul terrain on se trouve partout d'accord ; en France comme à l'étranger, on regarde M. de Girardin comme le journaliste le plus habile de son époque; en dedans des 86 départements comme en dehors, il n'est pas sympthique au vrai Peuple.

D'où vient cette contradiction dans les opinions du célèbre rédacteur de la *Presse?* Voilà la question que les hommes de bonne foi s'adressent depuis longtemps.

Jusqu'à présent personne n'a su trouver une réponse catégorique à ce sujet, bien qu'on ait épuisé toute espèce de conjectures pour expliquer la conduite politique de la *Presse*.

On disait que M. de Girardin voulait parvenir à l'intérieur comme à l'étranger.

Qu'à cet effet il courtisait la force partout où il croyait la trouver.

Qu'en France, par conséquent, il la courtisait en appuyant l'opposition et ses tendances de réformes populaires; qu'à l'étranger il appuyait les despotes comme maîtres absolus de l'espèce humaine, bétail confié à leur domination.

Qu'en France il aspirait à avoir la haute main dans les affaires du pays; qu'à l'étranger il sollicitait des rois ce qu'on leur demande habituellement pour prix d'une fidélité à toute épreuve.

Voilà ce qu'on disait jadis et ce qu'on répète encore aujourd'hui; mais comme nous n'avons pas de fil pour nous guider au milieu de ce labyrinthe, il nous répugne de nous y aventurer, et nous aimons mieux aborder la question telle qu'elle s'offre chaque jour à nos yeux dans les colonnes de la *Presse*.

Récapitulons en quelques mots la marche politique suivie par cette feuille.

A l'intérieur :

La liberté illimitée dans tous les rapports des citoyens, la liberté de la presse, pleine jouissance du droit de réunion et d'association, liberté du travail, de l'industrie, du commerce, diminution d'impôts, réduction du budget par suite du désarmement et de la simplification des rouages gouvernementaux, exemption du recrutement par suite de la suppression de l'armée, enfin liberté politique entière, pour laquelle la *Presse* livre un rude assaut au ministère, et liberté sociale en faveur de laquelle M. de Girardin appuie le citoyen Proudhon.

A l'extérieur :

Esclavage le plus absolu de tous les citoyens, guerre à mort à toutes les nationalités, dès qu'elles s'efforcent de reconquérir leur indépendance, à tous les peuples aussitôt qu'ils se préparent à revendiquer leurs droits politiques; haine, calomnie et malédiction à tous les combattants pour la cause populaire en Portugal, en Espagne, en Sicile, à Naples, dans toute l'Italie, en Autriche, en Hongrie, en Valachie, en Prusse, en Pologne; sympathie la plus ardente, flatterie et bénédiction pour Saldanha, Narvaez, Filangieri, Ferdinand, Radetzki, Windishgraetz, Jellachich, Duhamel, Wrangel et l'empereur Nicolas.

En un mot, à l'intérieur, appui le plus énergique aux affranchis, à l'extérieur aux bourreaux; acharnement le plus implacable contre l'autorité au dedans, contre la liberté au dehors.

Les 4,667 numéros de la *Presse*, publiés depuis quatorze ans sous les auspices de M. de Girardin, confirment tous en général et chacun en particulier la vérité de ce que nous venons d'avancer.

Supposons maintenant la chose la plus difficile à supposer, c'est que la vraie cause de cette bizarre con-

tradiction dans les opinions de M. de Girardin, c'est, d'un côté, son extrême lucidité dans les affaires intérieures, et, d'un autre, son aveuglement inconcevable en tout ce qui concerne l'étranger.

Cette hypothèse une fois complaisamment admise, nous tâcherons de prouver que M. de Girardin ne parviendra jamais à formuler ni à réaliser un projet quelconque profitable aux intérêts de son pays, qu'à la condition de subir l'opération de la cataracte qui lui voile complétement les questions de la politique extérieure.

Et d'abord, nous nous efforcerons de combattre M. de Girardin sur son propre terrain; nous promettons donc de ne jamais prendre la parole au nom de l'honneur, de la dignité, de la mission ou de la grandeur de la France; nous savons que le rédacteur de la *Presse* appartient à la catégorie des *utilitaires*, c'est-à-dire de ces gens qui, par exemple, en voyant communier un chrétien, lui demanderaient volontiers si le Saint des saints le nourrit assez pour le dispenser de manger de la viande.

Nous sommes en pleine boutique; c'est donc le mètre et la balance à la main que nous osons nous présenter à ce terrible adversaire, qu'on ne peut jamais assez redouter, même quand on est tout un état et à plus forte raison lorsqu'on n'est qu'un simple individu.

La France, d'après M. de Girardin, ne doit vivre que par elle-même et pour elle-même; rompant à tout jamais avec les idées de solidarité humanitaire, il faut qu'elle se livre exclusivement au développement de sa production et à la diminution des charges qui pèsent sur ses citoyens. Elle ne peut arriver à ce résultat que par suite d'un activement du travail et d'un décroissement proportionnel du budget.

Mais comme la France n'est pas une île de Robinson Crusoë, séparée du reste de la société par des mers inconnues, et qu'en même temps elle produit ce dont les autres pays manquent, et manque de ce que les autres pays produisent, il en résulte que, pour satisfaire aux besoins de ses habitants, elle doit eutrer dans des relatious internationales d'échange de produits, elle doit équilibrer son commerce d'exportation avec celui d'importation.

Ce n'est qu'à ce titre qu'elle peut atteindre à une prospérité générale et réelle.

Voilà certes des principes économiques bien vieux, bien rebattus, mais, pour être prouvée, la vérité, dont les bases sont aussi très-vieilles, très-simples, n'a heureusement pas besoin d'habiles et savantes argumentations dialectiques; autrement nous n'aurions jamais osé entrer en lice contre M. de Girardin.

Or il est un autre principe tout aussi connu que le premier, à savoir que, pour que la consommation réponde à l'appel de la production, il faut que cette dernière lui livre ses produits au meilleur marché possible. Pour résoudre la question du bien-être général, il s'agirait donc d'indiquer les moyens par lesquels on pourrait dégager tout produit des charges que fait peser sur lui l'impôt, et cela en France comme à l'étranger; en effet, la production pas plus que la consommation n'a de nationalité, par leur nature même elles sont toutes humanitaires.

En résumé, il faut avant tout attaquer les bugets et pousser à leur réduction. Ceci une fois accepté, voyons quels sont les chapitres les plus lourds des budgets. La réponse est facile à faire; ce sont les chapitres sur l'armée, sur la marine de guerre, sur la police, sur l'administration.

Nous voici aux entrailles mêmes de la mine si richement exploitée par M. de Girardin; nous arrivons à la question du désarmement et des réformes administratives.

Le désarmement, c'est là le but que la *Presse* poursuit avec une persévérance infatigable, et malheureusement, pour l'attaquer sur ce terrain, nous nous sommes interdit de parler au nom de l'influence, de l'honneur, de la dignité de la France; afin de nous mettre an niveau de nos adversaires, nous ne nous adressons à eux qu'au nom du calcul et de l'intérêt.

Toutefois, nous sommes en droit de constater un fait irréfutable, à savoir que, malgré les observations les plus judicieuses de M. de Girardin, malgré l'exclusivisme et la pusillanimité qui, depuis trente-quatre ans, caractérisent fortement tous les gouvernements de la France, la monarchie n'a fait qu'armer; la République aujourd'hui ne désarme pas, et elle ne désarmera pas tant que le reste de l'Europe se tiendra sous les armes. Evidemment le budget du ministère de la guerre ne pourra être réduit que quand Ferdinand de Naples, l'empereur d'Autriche, le roi de Prusse, l'empereur Nicolas et leurs pareils voudront pratiquer chez eux les principes que M. de Girardin propage chez lui.

Maintenant, pourquoi les abonnés couronnés de la *Presse* ne pratiquent-ils pas ces principes d'économie qui, à l'époque où nous vivons, sont à l'ordre du jour, non-seulement chez les particuliers, mais aussi parmi les gouvernements?...

M. de Girardin l'ignore; nous allons le lui expliquer.

C'est que Ferdinand de Naples a besoin d'argent pour payer les Suisses, les jésuistes, les Del Caretto avec tout leur état-major, c'est qu'il lui faut une armée et une marine pour faire la chasse à ses propres libéraux et exterminer les Siliciens, qui ont un seul tort, celui de ne pas vouloir du Bourbon; c'est que l'empereur Joseph-François dépense beaucoup pour entrenir les débauches sanglantes de Radetzki, pour bombarder les villes de son empire, pour solder les massacres de la Gallicie et la dévastation de la Hongrie; en un mot, pour se débarrasser au plus tôt de ses propres sujets; c'est que le roi de Prusse, obsédé par le fantôme de la République, et afin de combattre l'idée révolutionnaire, s'est vu forcé de transformer la moitié de son peuple en gendarme; c'est que rien n'est cher comme le sang qu'on fait verser aux victimes de la liberté et de la justice, et le roi Frédéric en a fait répandre beaucoup sur les barricades de Berlin, au pauvre Peuple de Posen et à tous ceux dont les opinions ne sont pas d'accord avec celles du général Wrangel. Quant à l'empereur Nicolas. M. de Girardin nous dispensera d'entrer dans de longs détails; les consciences et les chaînes sont lourdes en Russie, et on ne les paie qu'au poids de l'or; l'autocrate règne sur 60 millions d'hommes, il use, par conséquent, beaucoup de consciences et plus encore de chaînes; l'esclavage consomme beaucoup d'argent, or, en Russie il y a 60 millions d'esclaves.

Toutes ces dépenses monarchiques, c'est l'impôt qui les couvre, l'impôt prelevé sur ce qui constitue la seule et unique richesse de la terre, c'est-à-dire sur le travail, l'impôt sur la production et la consommation, par conséquent, sur les articles d'exportation et d'importation, l'impol qui a établi les douanes, les patentes, enfin, toutes ces institutions radicalement hostiles au principe de la liberté illimitée propagée par M. de Girardin.

Oui, c'est l'entretien de ces armées d'espions, de gendarmes et de bourreaux qui est cause que le pauvre travailleur ne peut se permettre qu'une fois par semaine un morceau de viande, car une pièce de bétail, pour arriver en France des pays qui en surabondent, paie 60 fr. à la sortie, et 55 fr. au passage des frontières de la République. Ce sont encore ces budgets royaux, impériaux et républicains de la couleur du club de la rue de Poitiers qui font que les Peuples agriculteurs de l'Orient et du Nord de l'Europe ne connaissent ni les cotonnades, ni les soieries, ni les draps, ni les vins français; qu'ils ne savent que faire de leurs récoltes, tandis que le travailleur de la France use sa vie sans pouvoir donner assez de pain à sa femme et à ses enfants. Ce sont encore les dépenses faites par les souverains d'Allemagne, dans le but de leur conservation personnelle, qui sont cause que quand la France, afin de raviver son industrie, accorde des primes d'exportation à ses produits, la Prusse, l'Autriche et la Saxe s'empressent aussitôt de frapper d'un nouveau droit l'importation de ces mêmes produits.

Rien ne serait plus facile que de démontrer par des calculs officiels et statistiques la vérité de ce que nous venons d'avancer.

Voilà les funestes résultats de l'énormité des budgets européens, qu'on ne saurait jamais paralyser qu'en les attaquant dans leurs sources. En effet, l'expérience nous l'a prouvé, la France ne désarmera pas tant que l'Europe entière restera sous les armes, et l'Europe ne licenciera pas ses armées tant que ses souverains en auront besoin. Or, il est incontestable que les souverains en auront toujours besoin, car, pour tout homme de bon sens leur existence est inséparable des gendarmes, de la police, des esclaves et enfin de l'impôt qui leur permet de subvenir aux dépenses de tous ces chapitres. Maintenant, nous avons une trop haute opinion de la logique de M. de Girardin pour ne pas lui laisser à lui-même cette conclusion à tirer qne, puisque le bien-être matériel est incompatible avec le système politique actuel de l'Europe, et surtout avec le maintien des monarchies en Italie, en Allemagne, en Autriche, en Russie, etc., (car les peuples, eux, n'auront jamais les besoins que nous avons reconnus à Ferdinand, à Joseph, à Frédéric et à Nicolas), il est plus simple de sacrifier quelques individus privilégiés à l'humanité, que de laisser cette dernière à la merci de ses éternels exploiteurs.

La prospérité de la France se trouvera naturellement au fond de la solution de la question politique; le budget du pays et par conséquent les impôts pourront être réduits par la suppression de l'armée, de la flotte, de la police, des douanes, et cette liberté si chère à la *Presse* ne sera vraiment illimitée que quand M. de Girardin ne la retiendra pas dans les limites du territoire de la République. Hors de là, il n'y a ni liberté ni solution; nous espérons qu'un jour M. de Girardin se convaincra de la vérité de cette assertion, qu'il emploiera sa haute intelligence à servir le véritable intérêt de la France, qui cesse d'être vrai chaque fois qu'il se met en contradiction avec l'intérêt universel de l'Europe, et que la cause des Peuples remplacera pour ce publiciste celle qu'il défend aujourd'hui, c'est-à-dire ..... avouons-le, nous ne savons pas quelle est cette cause, car, ainsi que nous le disions au commencement, nous n'avons jamais compris ni le but ni les motifs qui ont dirigé la conduite politique de la *Presse*. CH. ED.

SICILE.

Peut-être, à l'heure qu'il est, le sort de la Sicile est décidé; mais si son Peuple généreux a succombé dans sa lutte inégale avec le roi de Naples, celui-ci ne devra la conservation de l'île opprimée qu'à la force brutale dont il dispose. Car, indépendamment de la haine profonde, universelle, implacable qui rend en Sicile toute réconciliation impossible avec le roi de Naples, le droit est évidemment du côté des Siciliens. Il est bon de consulter à ce sujet, outre les ouvrages de Palmieri et Aceto, le livre publié récemment à Paris par MM. Pantaleoni et Lumia sur les droits de la Sicile, mais surtout la brochure d'un membre du parlement sicilien, M. Amari, intitulé : *La Sicile et les Bourbons*. S'il était besoin de prouver la justice de la cause sicilienne par d'autres arguments que ceux puisés dans le principe sacré de la souveraineté populaire, il suffirait de l'éloquent plaidoyer de M. Amari pour démontrer que jamais insurrection ne fut plus légitime et plus sainte que celle de la Sicile contre Ferdinand II. M. Amari vient de faire paraître un supplément à sa brochure, à l'aide duquel il réfute victorieusement l'ultimatum émané de Gaëte le 28 février, ultimatum où l'odieux le dispute à l'absurde, et que la Sicile ne saurait accepter sans souscrire à sa ruine. Nous ne saurions mieux faire, pour mettre à même le lecteur de juger la question, que de transcrire en entier les conclusions présentées par M. Amari.

« Le Peuple sicilien ayant une individualité géographique et historique, et une volonté unanime de la conserver, peut, d'après le droit naturel des Peuples, soutenir son autonomie et choisir le gouvernement que bon lui semble.

» D'après les lois écrites, la Sicile possède le même droit. Si je ne me trompe pas, j'ai démontré que la Sicile a joui pendant sept siècles d'un gouvernement monarchique représentatif;

» Que les principes de celui-ci furent restaurés sous la constitution de 1812, selon les formes légales, d'accord entre le prince et le Parlement, et avec la garantie de la Grande-Bretagne.

» Que l'article 104 du congrès de Vienne n'attaque ni en droit, ni en fait, l'autonomie, ni moins encore la Constitution politique de la Sicile;

» Que les ordonnances de 1846 sont tout à fait nulles et illégales;

» Que la Sicile, par l'effet de l'insurrection de 1848, n'a fait que reprendre ses institutions politiques existantes de droit;

» Que le changement de dynastie résultant des actes du parlement sicilien du 13 avril et du 11 juillet 1848 est parfaitement légitime.

» La ligne de conduite suivie avec tant d'obstination par le gouvernement napolitain, de 1816 à 1847, le joug et les crimes par lesquels Ferdinand de Bourbon a tâché, en 1848, de soutenir son usurpation sur la Sicile, la méfiance et la haine qui existent des deux côtés, mais pour lesquelles on ne pouvait blâmer que l'usurpateur, tous ces faits, toutes ces passions élèvent une barrière infranchissable entre le roi de Naples et les Siciliens.

» Le fait a prouvé que tout arrangement était impossible. En effet, Ferdinand de Bourbon, après six mois de négociation avec la France et l'Angleterre, se refuse à reconnaître la loi de 1812, se refuse à donner des garanties, et, pour la forme hypothécaire d'une charte octroyée, ayant pour base la constitution de 1812, il établit :

» Que la Sicile restera comme une province de Naples;

» Que le roi gardera pour lui le pouvoir législatif, sauf au parlement sicilien à faire des propositions;

» Que la moitié du budget passif ne sera pas fixée par les chambres siciliennes;

» Que le parlement sicilien n'aura aucune influence sur les questions vitales du pays, celles qui ont trait à la politique extérieure et à la guerre;

» Que les agents du pouvoir exécutif ne seront pas responsables;

» Que la Sicile, pour l'année 1848, payera à Naples, en même temps, sa part des dépenses communes pour la guerre, comme province du royaume, et six millions de frais de guerre comme état étranger et vaincu;

» Que le roi composera une chambre de pairs prolétaires, tandis que le pays sera forcé de se faire représenter par une chambre des communes aristocratique, élue par la baguette des commissaires de police;

Enfin, que ce joujou de constitution ne sera que le prix d'une obéissance aveugle; et qu'en cas de résistance, le roi le jettera dans le feu des villes pillées et incendiées par sa soldatesque.

» Accepter ces conditions, renoncer à ses propres droits, se confier à la justice et à la clémence royale, ce serait pour la Sicile une honte, une folie, un suicide. Elle doit pévir plutôt les armes à la main.

» La France et l'Angleterre se sont mêlées de cette guerre, entre Ferdinand de Bourbon et la Sicile. La première, l'a fait pour l'honneur de ses principes; la seconde, pour remplir ses engagements de 1812.

« Qu'est-ce que vont faire aujourd'hui l'Angleterre et la France? Se retireront-elles comme un témoin qui n'a pas réussi à empêcher un duel, ou aideront-elles, par une simple note; car il n'y a pas de guerre possible entre le roi de Naples, d'un côté, et la France et l'Angleterre, de l'autre; aideront-elles, dis-je, le droit contre l'usurpation, le droit qu'elles ont reconnu solennellement contre l'usurpation qui a résisté à tous leurs conseils? »

Nous répondrons à M. Amari que la France et l'Angleterre laisseront écraser la Sicile, comme elles laissent écraser le Piémont; mais que les droits des Siciliens n'e périront pas pour cela, et qu'il suffira de la moindre insurrection dans le royaume de Naples pour tout remettre en question. J. R.

Situation de la Banque de France et de ses succursales

Au jeudi 5 *avril* 1849, *au matin*.

ACTIF.

Argent monnayé et lingots	198,630,663	97
Numéraire dans les succursales.	133,393,098	»
Effets échus hier à recouvrer ce jour	171,054	19
Portefeuille de Paris, dont 15,393,738 fr. 39 c. provenant des succursales.	51,095,883	86
Portefeuille des succursales, effets sur place, etc.	85,915,167	09
Avances sur lingots et monnaies.	17,558,976	»
Avances sur effets publics français.	29,899,149	95
Avances sur effets publics français dans les succursales.	1,504,357	»
Avances à l'Etat sur bons du trésor de la République.	50,000,000	»
Avances à l'Etat sur l'emprunt de 150 millions.	50,000,000	»
Rentes de la réserve.	10,000,000	»
Rentes, fonds disponibles.	42,581,488	13
Placement des nouvelles succursales en effets publics.	12,779,541	39
Hôtel et mobilier de la Banque.	4,000,000	»
Immeubles des succursales.	2,283,787	»
Prêt de 10 millions à la ville de Paris.	8,000,000	»
Intérêt dans le comptoir national d'escompte.	200,000	»
Intérêt des anciennes banques départementales dans les comptoirs nationaux de leurs villes.	230,000	»
Effets en souffrance à la Banque	7,331,080	36
Effets en souffrance dans les succursales.	4,220,551	»
Dépenses d'administration de la Banque.	393,469	53
Dépenses d'administration des succursal.	276,137	»
Divers	690,391	94
Avance au département de la Seine.	3,000,000	»
Prêt de 3 millions à la ville de Marseille.	1,000,000	»
	715,174,779	41

PASSIF.

Capital de la Banque	67,900,000	»
Capital des nouvelles succursales.	23,350,000	»
Réserve de la Banque	10,000,000	»
Réserve des nouvelles succursales	2,980,750	»
Réserve immobilière de la Banque	4,000,000	»
Billets au porteur en circulation de la Banque.	415,650,200	»
Billets au porteur en circulation des succursales.	23,578,500	»
Billets à ordre.	989,820	33
Compte courant du trésor, créditeur.	28,318,100	81
Comptes courants.	94,772,808	23
Comptes courants dans les succursales.	25,669,365	»
Récépissés payables à vue.	4,533,800	»
Récépissés payables à vue dans les succursales.	873,164	»
Traites des succursales à payer par la Banque.	6,610,972	92
Traites de la Banqne à payer par les succursales.	2,720,050	»
Dividendes à payer.	271,011	25
Liquidation du comptoir d'Alger.	207,459	04
Escomptes, intérêts divers et dépenses précomptées	2,507,819	90
Escomptes, intérêts divers dans les succursales.	1,309,709	»
Réescompte du dernier semestre.	246,109	85
Réescompte du dernier semestre dans les succursales.	460,661	»
Divers.	222,478	04
	715,174,779	41

Certifié conforme aux écritures :

Le gouverneur de la Banque de France,
D'ARGOUT.

Correspondance particulière de la TRIBUNE DES PEUPLES.

Civita-Vecchia, le 29 mars.

Le gouvernement fait tous ses efforts pour porter à 40,000 hommes l'effectif de l'armée. Pour le moment, il n'y a de vraiment disponibles que 10,000 hommes, mais c'est de la troupe d'élite parfaitement organisée et équipée. On assure que le corps d'observation napolitain, qui était sur la frontière, s'est retiré précipitamment, à cause d'une insurrection qui vient d'éclater à Chieti, dans les Abruzzes. Quelques-uns prétendent que c'est là une ruse de guerre. Aussi on n'a pas dégarni notre frontière. Le ministre des affaires étrangères a réclamé, pour le rendre à Venise, le palais occupé ordinairement par l'ambasadeur d'Autriche, et les triumvirs ont satisfait à cette demande.

On commence à mettre la main sur les propriétés censées appartenir à l'Autriche, lesquelles, dit-on, représentent une valeur considérable. En vertu d'un décret de l'Assemblée nationale, les employés qui jouissent d'un traitement dépassant le chiffre de vingt écus, seront tenus d'en laisser la moitié à l'Etat. On va établir des taxes sur les chevaux, sur les chiens, etc. Hier soir, notre évêque fut arrêté et dirigé sur Rome. On le dit compromis dans une conspiration en faveur du pape. Les lettres de Naples confirment la nouvelle de l'imminente reprise des hostilités contre la Sicile. Le 27, on fit partir de Naples une frégate de 60 canons. Des troupes de débarquement sont parties aussi sur cinq bâtiments remorqués par des vapeurs. On affirme l'arrivée à Gaëte, dans la nuit du 27 au 28 mars, des ambassadeurs de France et d'Angleterre, de retour de Palerme, où ils n'ont rien obtenu. On s'attend à Gaëte à la réunion d'un congrès des représentants de la France, de l'Autriche, de l'Espagne et de Naples, pour aviser aux moyens de rétablir Pie IX sur le trône pontifical.

Gênes, 31 mars.

Je vous annonce que notre ville depuis trois jours est en émoi après que tout le monde a vu la trahison. Aujourd'hui on voit une forte agitation et l'on pense à proclamer un gouvernement provisoire. La garde nationale est à la tête du mouvement. Ce matin, le général Avezzana, bon patriote, mais très faible, chef de la garde nationale, a été arrêté à l'Hôtel-de-Ville, par ordre du nouveau ministère réactionnaire de Turin; mais l'attitude énergique de la garde l'a fait remettre en liberté. En même temps, la garde s'est emparée du commandant de la place général Ferretti, oncle du pape, à qui l'on a trouvé une correspondance avec l'Autriche. Ce malheureux est retenu prisonnier au quartier-général de la garde. Il paraît que le Peuple s'ébranle et va soutenir la milice citoyenne. Le général De Azarta, commandant la division et garnison de Gênes, s'est concentré depuis hier au Spiritu Santo où est l'arsenal, la même position occupée en 1746 par Botta Adorno avec l'armée autrichienne et d'où il fut chassé par le Peuple de Gênes. On sait qu'il fait braquer des canons contre la ville. La commune s'est déclarée en permanence et a invité le parlement à se porter à Gênes. Une députation est partie pour Turin depuis hier. Je doute qu'elle arrive à temps.

Plusieurs explications ont été échangées entre la commune et le chef militaire, mais le conseil tout entier ne compte pas un seul homme d'énergie qui soit capable de comprendre et de s'elever à la hauteur des circonstances. Il n'agit que sous les coups de l'émeute et par les cris du Peuple et de la garde. Il ne sait, il ne veut pas marcher, et il empêche que tout autre commission nommée par le Peuple puisse se constituer et agir. J'entends dire en ce moment que les portes de la ville ont été fermées. Nous attendons des secours du dehors. Si quelque corps lombard vient se jeter ici, nous sommes sauvés. Deux des principales fortifications, le Sperone et le fort Bigato, ont été remises dans nos mains.

Voilà, citoyen, notre position d'aujourd'hui à deux heures après-midi.

Demain, il y aura quelque chose de décisif et vous en serez informé à l'instant.

Gênes, 1er avril, midi.

Hier j'ai été en retard; ainsi je vous y ajoute ce qui suit. Nous avons entre nos mains les membres de la famille du général Drazerta et leurs têtes nous répondront des projets du général. Les otages sont gardés par la garde nationale au quartier-général. Ils semblent assez tranquilles, nous verrons.

Le gouvernement provisoire a été demandé hier par le peuple; mais le tribun Pellegrini s'y est opposé pour ne pas brouiller les nobles. Alors on a proclamé un comité de salut public à sa place. Le peuple le soutient, mais toute l'aristocratie lui fait la guerre. Voici les noms du comité : Général AVEZZANA, DAVID MORCHIO, CONSTANTIN RETA.

Le second est le plus énergique et il est absent pour une mission importante; les autres sont faibles. Ainsi on a fait jusqu'à présent peu de chemin. L'ennemi se concentre de plus en plus en occupant des positions. Nous manquons d'armes.

REVUE DE LA PRESSE.

Journaux de Paris.

Le *Peuple* publie le programme de la presse démocratique et sociale. Il ouvre la discussion avec la propagande de la rue de Poitiers, il pose le point de controverse et s'exprime en ces termes :

« Si le travail, qui a déjà délivré l'homme de la nature, doit, par la force même des choses, le délivrer encore de l'homme et réaliser enfin ce rêve de liberté, d'égalité et de fraternité que les nations poursuivent depuis tant de siècles, à quoi bon retarder son règne? Si, au contraire, le travailleur doit éternellement rester rivé à son cabanon d'esclave, quand la couronne lui est promise, qu'on le prouve une bonne fois, et tout sera dit. »

La *Réforme* donne en entier la déclaration des représentants de la Montagne aux électeurs, manifeste dont nous avons reproduit une partie dans notre numéro d'hier. Elle porte ensuite l'appréciation suivante de l'œuvre de MM. Thiers, Molé, Berryer :

« MM. Thiers, Molé, Berryer et consorts tiennent absolument à passer pour les sauveurs de la société. Pour sauver la société, il faut qu'elle soit en péril et tous les efforts de ces hommes d'Etat en disponibilité tendent à persuader aux bonnes gens que la société court des dangers effrayants. Afin donc d'atteindre leur but, ils ont commencé par calomnier les socialistes et ils ont ensuite proscrit, sous ce nom, autant qu'il était en eux, tous les hommes qui n'appartenaient pas à leur coterie. Ils ont fait d'immenses efforts en même temps pour égarer l'opinion des habitants des campagnes, pour opposer les départements à Paris. »

La Vraie République reproduit aussi le manifeste de la Montagne. Elle traite ensuite la question de la liberté électorale. Nous reproduisons le commencecement de son article :

« Les réunions électorales sont à peine commencées que déjà elles sont, pour le pouvoir, une nouvelle occasion de fouler aux pieds le droit et la justice.

» Le ministère Barrot-Faucher, assimilant les réunions électorales aux clubs, prétend, au mépris du texte formel de la loi de juillet 1842, y installer un agent pour y traquer l'idée populaire, et opérer par des poursuites judiciaires une pression morale qui l'empêche de se développer.

» Il y a, dans cette prétention du ministère : 1° une violation flagrante de la Constitution et de la loi spéciale qui règlemente le droit de réunion; 2° une atteinte formelle à la liberté du suffrage universel, c'est-à-dire à la souveraineté du Peuple. »

Le National déclare qu'aux seize préfets pensionnés pour cause d'*infirmités monarchiques*, il convient d'en ajouter cinq autres dont il cite les noms. Après cet énoncé il fait les réflexions suivantes :

« La question est, du reste, trop grave, elle intéresse d'une manière trop directe la morale publique, elle engage trop fortement la responsabilité de l'administration pour qu'on la traite légèrement. Des faits pareils ne provoquent pas le sourire; il faut les flétrir énergiquement, et prendre des mesures telles qu'elles en préviennent le retour. Nous n'avons pas fait une révolution contre le système corrupteur des dix-huit dernières années pour retomber, un an après, dans l'ornière fangeuse de MM. Duchâtel et Guizot. »

La *modération* compte un organe de plus: le *Politique*, dont nous recevons aujourd'hui un numéro, semble entrer tout à fait dans le sens de la rue de Poitiers. D'abord son premier-Paris est l'apologie de l'Autriche; il reconnaît dans la conduite de cette puissance une tendance vers le progrès. Puis il vient apporter son concours au *Constitutionnel* et autres dans la question des appointements du général Changarnier. C'est d'après ces deux articles-là que nous basons notre jugement.

La *Presse* établit les distinctions qui partagent la rue de Poitiers; puis, s'adressant aux électeurs, elle désapprouve la réunion de n'oser soutenir M. Guizot. La *Presse*, plus franche, le soutient ouvertement, et dit aux électeurs que, s'ils veulent bien faire, ils le nommeront. Ceci est de la franchise, on ne peut dire après cela que la *Presse* déguise son opinion.

Le *Constitutionnel* se désole en voyant tous les jours diminuer son cher budget, ses gratifications et ses pensions de retraite si justement gagnées. Voici

ce que sa mauvaise humeur lui suggère :

« Il n'est pas de plus triste spectacle que celui de la destruction inintelligente. C'est celui que nous offre une partie de l'Assemblée nationale dans ce qu'on est convenu d'appeler la discussion du budget. On poursuit invariablement la désorganisation des services publics, sans rien écouter, sans rien laisser débattre, et sans se rendre compte des votes désastreux qu'on obtient. »

Journaux des départemens.

Voici les Philippistes jugés par les légitimistes. Nous lisons dans l'*Hermine du Nord* :

« Que prétend M. Thiers par toutes ses intrigues ? se faire nommer grand électeur. N'est-ce pas odieux de voir l'homme qui n'a cessé de combattre le vote universel, chercher à le confisquer à son profit, vouloir s'ériger en arbitre suprême des candidatures, et décider en dernier ressort les causes électorales portées à sa barre. Si l'on ne devait s'attendre à tout de la part de M. Thiers, serions-nous témoins de ce nouveau genre d'usurpation et de monopole ? »

On lit dans le *Franc-Comtois*, de Bezançon :

« Nous ne saurions nous dissimuler que la peur savamment exploitée par les royalistes contre la République n'ait obscurci le sens moral des populations et éteint en partie chez elles ces généreux sentiments dont la France a été toujours fièvre ; mais nous ne consentirons jamais à croire qu'on veuille lui infliger de nouveau la paix à tout prix, c'est-à-dire cette paix honteuse, sans compensations et sans alliances, cette paix armée qui ne profitait pas même au budget et qui lui coûtait tout autant ; nous ne consentirons jamais à croire qu'on veuille recommencer cette honteuse année de 1840 où nous avons vu le gouvernement français chassé des conseils de l'Europe et souffleté impunément sur les deux joues par le traité de la quadruple alliance. »

Nous trouvons dans la *Liberté*, journal des Landes :

« La conduite des ministres du 10 décembre ne semble-t-elle pas révéler aux yeux attristés du pays que l'amour des dignités est le seul mobile de leurs actions, et que l'ambition s'est emparée de leur cœur, comme elle s'empara des cœurs des ministres déchus ? »

Le *Républicain* de Lyon parle ainsi de la position que nous fait le gouvernement en n'intervenant pas en Italie :

« Pleure, France, pleure ta honte et ton abaissement ! Vous tous qui gardez dans votre âme les traditions glorieuses de la patrie, vous qui croyez encore aux grandes et nobles pensées qui rendent le cœur plus large, l'intelligence plus lucide et digne de Dieu, pleurez ! Il n'y a plus de France..... Louis-Philippe l'a souillée de son souffle impur. »

TRIBUNE DES PEUPLES.

FRANCE.

Nous recevons du citoyen Lagrange, représentant du Peuple, la lettre suivante adressée au président de l'Assemblée nationale, avec prière de l'insérer :

Monsieur le président,

Depuis dimanche, la maladie est plus forte que toute l'énergie de ma volonté, et c'est avec douleur que je me vois condamné à prier l'Assemblée de m'autoriser à m'abstenir jusqu'à nouvel ordre d'assister régulièrement à ses séances ; me réservant toutefois, comme c'est mon devoir et mon droit, d'aller voter dans les questions importantes, toutes les fois que ce ne me sera pas invinciblement impossible.

Veuillez faire agréer, Monsieur, à tous mes honorables collègues, l'expression de mes sentiments fraternels.

CH. LAGRANGE.

M. Angard, représentant du peuple (Haute-Saône), a déposé une proposition relative aux immeubles possédés par l'Etat, et à l'affectation d'une partie de ces immeubles aux diverses administrations. Dans son exposé des motifs, M. Angar fait des reproches très graves aux diverses administrations. Passant ensuite à l'estimation de ces immeubles, d'après les données présentées par le ministère en 1848, il démontre que les biens affectés aux divers services s'élèvent à 564,686,728 fr.

Les propriétés non affectés à	8,040,253
Et les forêts à	731,369,306
Total en valeur approximative,	1,304,096,288 fr.

Enfin, après une très sévère mais très saine critique, il propose un projet de décret.

Cette proposition a été envoyée au comité des finances.

MM. Lagrevol et E. Huot (Jura) ont présenté un amendement sur le projet de loi relatif aux clubs, en modifiant l'art. 11.

Cet amendement est ainsi conçu :

« Rédiger ainsi le dernier paragraphe :

« Les dispositions qui précèdent ne sont point applicables aux associations industrielles, *religieuses* et de *bienfaisance*. »

Il paraît que M. Léon Faucher, ministre de l'intérieur, a pris de nouvelles mesures sévères contre les réfugiés politiques, en vertu de son pouvoir discrétionnaire en cette matière. Tous les réfugiés politiques qui, après avoir quitté la France, ont pris du service en Italie, lors des derniers événements, ne seront plus admis en France, et doivent être dirigés vers l'Angleterre, ou transportés en Amérique. D'un autre côté, les réfugiés qui sont arrivés en France, par suite de la commotion générale de l'Europe, en 1848, ne participeront pas au bénéfice des subsides que l'Assemblée nationale vient de voter mercredi dernier. Vraiment nous ne pouvons concevoir cette tactique ministérielle. Comment M. Faucher qui, il y a peine quinze jours, engageait les réfugiés à voler au secours de l'Italie, qui, pour les y encourager, donnait l'ordre de leur payer deux mois de subsides et de frais de voyage jusqu'aux frontières ; comment a-t-il pu aujourd'hui prendre des décisions tout-à-fait contraires, et au préjudice de ceux-mêmes qui ont écouté ses exhortations ? Mais, après tout, rien aujourd'hui n'est impossible.

Nous savons de source certaine qu'à l'ambassade anglaise, à Bruxelles, on savait huit jours avant la défaite de l'armée piémontaise, non-seulement quel serait le résultat de la campagne, mais encore dans quel espace de temps les faits s'accompliraient.

ITALIE.

Les journaux qui nous sont arrivés aujourd'hui d'Italie ne contiennent rien d'important.

Ceux de Rome relatent les premiers bulletins de l'armée piémontaise, et, enthousiasmés par l'annonce du passage du Tessin par le roi, poussent des cris aux armes ! en montrant la victoire facile et sûre.

Les journaux de Florence ne sont pas encore revenus du coup foudroyant de la défaite imprévue, et ne font qu'insérer les détails qui leur arrivent par les feuilles piémontaises. Celles de ce dernier pays ont pu commencer à se remettre et à voir clair dans les causes de ce grand désastre, causes que notre correspondance particulière a déjà fait connaître à nos lecteurs de manière à ce que leur conscience ne puissent être surprise par les déclamations réactionnaires et mensongères de certains journaux. Aveuglés par la pensée généreuse que les ennemis de toute liberté et de tout progrès feraient trève pour un moment à leurs haines invétérées pour l'amour de l'indépendance, les libéraux ont tendu la main franchement et loyalement aux nobles, aux prêtres, aux indifférents, aux rétrogrades, en les invitant à joindre leurs efforts et à travailler ensemble à la délivrance de la patrie commune.

Ils furent trompés, trahis.

Le parti aristocratique ne voulait pas se dépouiller de ses priviléges ni de son pouvoir, il se lia sourdement, mystérieusement au parti jésuitique, aux rétrogrades, et, agissant activement sous main, il parvint, par des menées infernales, à désorganiser, à bouleverser les éléments de guerre ! Oui ! nous pouvons l'affirmer hardiment aujourd'hui, la cause de l'indépendance italienne a été trahie de la manière la plus infâme par la vieille aristocratie, qui aimait Radetzki plus que Charles-Albert, qui haïssait moins les Autrichiens que les républiques de Rome et de Toscane. La trahison fut ourdie avec tant d'art et fut si habilement et si mystérieusement conduite, qu'aux yeux de beaucoup de monde l'affirmer peut sembler une calomnie. Cependant, il n'est pas difficile d'en démontrer l'existence et d'expliquer les premières menées de ceux qui ont ourdi cet infâme complot. La France et l'Angleterre veulent conserver la paix à tout prix, ceci n'a pas besoin de démonstration. Le guerre italienne pouvait être l'étincelle qui eût allumé un vaste incendie si elle se fût prolongée. Il fallait à tout prix qu'elle fût étouffée. Une fois l'armée piémontaise vaincue, l'Autriche pouvait replacer sur son trône Pie IX, la plus grande des difficultés diplomatiques, ainsi que Léopold de Toscane, chétif représentant du principe monarchique.

Le Piémont battu, l'Autriche redevenait puissante et capable de dompter et d'enchaîner la Hongrie, de comprimer l'insurrection slave, et reprenait en Allemagne son influence primitive. L'armée piémontaise battue, et l'Autriche redevenue forte, on relevait plus solidement que jamais l'ancien rempart contre les invasions russes dans l'empire turc, autre menace de guerre européenne. Le Piémont battu, l'Autriche rétablie, l'Italie replacée sous la domination autrichienne, la paix assurée, le *statu quo* et le prétendu équilibre européen étaient rétablis. — MM. Abercromby et Bois-le-Ccomte déployèrent une grande activité à travailler à la défaite, cherchèrent un appui à l'intérieur, et n'eurent pas de peine à le trouver dans l'aristocratie de Turin.

Celle-ci haïssait Charles-Albert à cause des libertés dont il avait doté le pays, et l'appelait traître et bourreau ; elle haïssait la guerre parce qu'elle donnait une force au parti démocratique qui la voulait prompte et énergique ; elle haïssait et craignait la victoire des armes italiennes, parce que la victoire entraînait la formation du royaume de la Haute-Italie, et qu'elle redoutait l'adjonction de l'aristocratie lombarde, généreuse et puissante, plus riche et plus italienne que la noblesse de Turin.

Par ce mélange de haines et de craintes, l'aristocratie, d'accord avec Radetzki, appuyait les pensées secrètes et les œuvres mystérieuses de MM. Bois-le-Comte et d'Abercromby, dont nous dévoilerons un jour les procédés déloyaux et les intrigues de toute sorte.

L'alliance, une fois conclue, on agit d'accord. L'aristocratie, fondant sa force sur le jésuitisme, jeta dans l'armée des germes de discorde et souffla la division dans le pays, sema des accusations et des calomnies contre Charles-Albert, et souleva aux yeux des timides le fantôme de la République. Nous ne voulons pas pour le moment arrêter nos regards sur cette honteuse machination ; il y a dans cet abîme ténébreux des choses de telle nature, que nous ne les croirons que quand les faits en auront démontré l'évidence à tous les yeux.

L'heure de la bataille sonna. En moins de quatre heures, une armée de 80,000 hommes fut réduite à 40,000 combattants.

Mais les soldats restaient toujours. Alexandrie et Gênes étaient là, la garde nationale et le Peuple nous restaient aussi. Venise résistait ; Rome et la Toscane mettaient en marche tous leurs soldats. Ces forces restaient, et elles faisaient trembler encore la lâche aristocratie. Pour éventer les projets du gouvernement, pour détruire les espérances des esprits généreux, on fondit comme la foudre sur le roi. Les ministres de France et d'Angleterre, qui nous avaient déjà gratifiés de l'armistice Salasco, nous gratifièrent de l'armistice, plus infâme et plus insupportable encore, de Novare. Le pacte honteux fut signé secrètement.

Pour que rien de ce qui se tramait à Novare par la camarilla ne fût découvert par les ministres, on arrêta les messagers, on intercepta les dépêches, et des espions piémontais, mêlés à la cavalerie autrichienne, parcoururent les routes qui menaient du quartier-général à la capitale, et les communications entre ces points furent interrompues.

Le ministère ignora pendant quatre jours ce qui se faisait à l'armée ; pendant ce temps, le pacte infâme fut signé et l'Italie fut vendue à l'Autriche.

Qui croirait maintenant qu'on ait osé pousser l'impudence jusqu'à se réjouir publiquement de l'outrage que la nation entière venait de subir ?

C'est cependant un fait que le peuple a pu constater dans les rues, et que le langage des journaux aristocratiques confirma, ainsi que l'attitude si différente des deux chambres, dont l'une représente le peuple et l'autre l'aristocratie.

Nous avons dévoilé ici les premiers fils de la conjuration. — L'œuvre infernale a jeté des racines profondes de haine et de vengeance. Les factions passent et les principes restent. Nous défions toutes les puissances de l'aristocratie et du jésuitisme d'en empêcher le triomphe définitif.

GÊNES, 31 mars. — Hier, de nouveaux rassemblements se sont formés. On a demandé des armes, et des explications sur le fait de l'occupation de la part des troupes de quelques points dominant le reste de la ville. La foule ne s'est dispersée que fort tard dans la nuit.

Le matin, le major Ferretti, commandant de la ville, a été mis en état d'arrestation. En ce moment (11 heures et demie du matin), la municipalité fait prévenir les citoyens que la générale va être battue par ses ordres.

(*Corriere Mercantile*.)

— Hier le clergé a pris les armes au poste de l'état-major de la garde nationale. L'enthousiasme était extrême. Le Peuple accompagnait le cortége en criant : *Vive le clergé italien !*

— Nous avons déjà parlé de la dépêche qu'on a interceptée à Gênes, et qui était adressée au général La Marmora. Voici, d'après une correspondance particulière, quel en était le contenu : « *Tout a marché suivant nos désirs* ; mais il « faut que vous vous rendiez immédiatement à Gênes avec » vos troupes pour contenir la population menaçante. Le » gouvernement est décidé à en finir, dut-il employer *les » moyens extrêmes*. »

— D'après les nouvelles les plus récentes parvenues à Turin de Gênes, l'intendant général aurait été mis en état d'arrestation, le peuple serait maître de la ville sur tous les points, les autorités municipales auraient donné leur démission, et un comité de défense aurait été nommé.

TURIN. — On lit dans la *Gazette piémontaise*, 2 avril :

Victor-Emmanuel II, etc., etc., sur la proposition de notre ministre de l'intérieur, vu l'article 38 de la loi du 4 mars 1848, nous avons nommé et nommons notre très aimé cousin Eugène, prince de Savoie-Carignan, colonel, commandant général de toute la garde nationale du royaume. Notre dit ministre de l'intérieur est chargé de l'exécution du présent décret.

Turin, 3 avril 1849. Victor Emmanuel II,
Pinelli.

— Des nouvelles arrivées de Milan nous donnent la certitude que, par suite d'arrangements pris contre le général Radetzki et le gouvernement du Roi, la citadelle d'Alexandrie ne sera pas occupée par les troupes autrichiennes.

— Hier soir le Cercle National de Turin s'est assemblé, un de ses membres a proposé de placer, dans le local de la réunion, un buste de Charles Albert en souvenir de cette héroïque monarque. Accueillie à l'unanimité, cette proposition a été suivie de la lecture d'une adresse dans laquelle le Peuple proteste de sa reconnaisance pour le glorieux vaincu de Novare. Une autre adresse de congratulation a été ensuite votée en l'honneur de la noble défense des habitants de Casale. On a ensuite procédé à la nomination d'une commission qui devra presser le ministère de venir au secours des familles qui ont souffert des derniers événements et lui rappeler que le Peuple veillera à ce qu'il ne soit porté aucune atteinte à ses libertés constitutionnelles.

SUISSE.

VALAIS. — On nous assure que le gouvernement a examiné si, en raison des événements de la Lombardie, il n'y aurait pas lieu à envoyer un détachement armé sur le Simplon. Le parti à prendre n'a pas été un instant douteux. Il a été reconnu que le désarmement des réfugiés était tout ce qu'il y avait à faire en ce moment.

En effet, ces événements ne changent en rien la position internationale de la Suisse avec les parties belligérantes. La Suisse n'est en guerre ni avec l'Autriche ni avec la Sardaigne ; elle n'a rien à craindre d'elles. Des mesures militaires seraient donc sans objet.

Au reste, c'est à la confédération à faire respecter le territoire suisse. La Constitution fédérale n'autorise les gouvernements cantonaux à mettre des troupes sur pied que dans le cas *d'un danger subit*. Une centaine de fuyards qui ont traversé le Simplon ne constitue pas un *danger*.

(*Courrier du Valais*.)

— D'après le *Courrier du Valais*, le nombre des fuyards de l'armée sarde qui ont cherché un refuge dans ce canton ne s'élève pas au-delà d'une centaine.

HONGRIE.

La *Gazette nationale de Berlin* assure que deux colonnes russes fortes de 40,000 hommes et commandées par le général Freitag sont entrées dans la Transylvanie par la route de Rothenthurm et de Torzburg. D'après cette feuille, les officiers polonais que les Russes auraient pendus seraient : Woroniecki, Bilski, Dumanski, Podolecki et Wronski.

Le même journal raconte ainsi les détails de la prise d'Hermanstadt et les derniers combats du général Bem : Après le combat de Mediasz le 3 et le 4 mars, Bem parvint à attirer le général autrichien Puchner dans une embuscade et détruisit son corps jusqu'à un petit nombre de fuyards qu'il ne cessa de poursuivre. Il apparut le 9 mars devant Hermanstadt qui était occupée par le reste du corps du général Puchner et par 6,000 Russes. Le 10 Bem envoya un parlementaire dans la ville pour sommer le général russe, au nom du roi de Hongrie de quitter sans délai Hermanstadt et la Transylvanie et de lui livrer le corps rebelle des Autrichiens, le général Puchner y compris.

Le général russe fit donner le knout au parlementaire, qui, ne pouvant monter à cheval par suite d'un pareil traitement, retourna au camp hongrois dans une voiture. Le procédé barbare des Russes irrita si fort les Hongrois, que Bem eut beaucoup de peine à les empêcher d'attaquer immédiatement la ville. Il ne les mena à l'assaut que le 11 à cinq heures du matin, et fit ses dispositions de manière à ce que la ville fût attaquée de quatre côtés à la fois. Après un combat acharné qui dura jusqu'à neuf heures du soir, Bem fut maître de la ville. Ses troupes ne firent grâce à aucun Russe ; presque tous ont été passés par les armes. Le peu d'Autrichiens, qui furent tous faits prisonniers, ont été traités moins sévèrement. Le général russe se trouvait parmi les tués ; le général Puchner échappa avec quelques hommes seulement et se sauva en Valachie. Le 12, on voyait beaucoup de Cosaques pendus aux arbres. Un comité révolutionnaire, institué immédiatement, condamnait à la peine de mort tout habitant compromis avec les Autrichiens ou avec les Russes. Après avoir laissé une petite garnison dans la ville, Bem continua, le 14, sa marche vers Kronstadt ; mais déjà le 15 mars une armée russe, qu'on évalue de 40 à 50 mille hommes, l'attaquait et le forçait à se retirer après un combat très-acharné. Le général Bem s'est dirigé vers le pays des Szeclers. Pendant plusieurs combats de l'arrière-garde, c'est surtout la légion polonaise qui a souffert le plus.. C'est de cette légion que deux officiers, dont un le prince Woroniecki, pris par les Russes, ont été pendus.

Les rapports *loyaux* d'après lesquels Bem aurait permis de piller la ville d'Hermanstadt, sont tout à fait faux. Elle a été obligée seulement de payer une contribution de guerre.

— D'après une correspondance de l'*Indépendant belge*, le général Dembinski s'est réconcilié avec Gorgey ; il est maintenant chef d'état-major de toute l'armée hongroise.

D'après une correspondance de Vienne, du 30 mars, adressée à la *Gazette d'Augsbourg*, Gorgey marche contre l'armée qui assiége Comorn du côté de Tokaï. Dembinski est arrivé dans le même but à la tête de 30,000 hommes à Czibakaza où les insurgés tiennent un passage fortifié sur la Theiss, et il est réapparu subitement près de Kapolna et de Gyongués. Les généraux hongrois Vetter et Damianic tiennent en attendant en échec avec 40,000 hommes les forces commandées par Jelacich. Le général autrichien Ramberg, trop faible pour arrêter Gorgey s'est joint au corps du général Schlik dont la ligne militaire a été rompue par le général Dembinski près de Jaszbereny, ce qui a forcé le général Ramberg de se retirer à Weitzen pour se mettre en communication avec l'armée près de Comorn et empêcher la jonction de Dembinski avec Gorgey. Le général Schlik opère maintenant avec une partie de son corps dans les environs de Hatvan ; avec l'autre il couvre, contre Dembinski, Pesth qui est en même temps menacée par Vetter et Damianic, ce qui a décidé le ban à se retirer jusqu'à Pitisch.

PRUSSE.

BERLIN, *le 3 avril*. — La députation de l'Assemblée nationale est arrivée hier au soir. Une députation de la municipalité était allée à sa rencontre à Magdebourg et le magistrat, de même qu'une députation des chambres, l'a reçu au débarcadère. Une foule compacte attendait et conduisait les membres de cette députation à leurs hôtels. Le peuple aurait peut-être voulu fêter ce jour, mais, se trouvant sous le régime de la force brutale, il s'abstint. Le commandant de la ville, le général Wrangel, a même défendu de pavoiser les maisons avec des drapeaux tricolores allemands.

La seconde chambre des députés s'est occupée dans sa séance d'hier du projet d'une adresse au roi au sujet de l'offre de la couronne d'Allemagne. Le projet de M. de Vincke (que nous avons rapporté hier) a été adopté. Dans la discussion qui a précédé ce vote, le président du conseil a dit que le gouvernement continuait à croire que l'accord des gouvernements allemands était nécessaire, et qu'il ferait tout pour amener cet accord.

Le président du conseil a fait une déclaration semblable au sein de la première chambre qui a adopté hier également une adresse au roi où elle exprime l'espoir que le roi ne se soustraira pas aux espérances de la nation et prendra dans ses mains puissantes les destinées de la patrie.

La réception de la députation de l'Assemblée nationale a eu lieu aujourd'hui dans le château royal en présence de la famille royale et du ministère.

Le comte de Brandebourg ayant introduit la députation, son président Simon a prononcé le discours suivant :

« L'Assemblée nationale constituante allemande, appelée au printemps dernier par la volonté unanime des princes et des peuples de l'Allemagne à accomplir l'œuvre de la Constitution allemande, après l'avoir votée définitivement, a conféré le 28 mars 1849 à Votre Majesté la dignité héréditaire d'empereur.

» Elle a en même temps exprimé la ferme confiance que les princes et les Peuples de l'Allemagne, conjointement avec l'Assemblée, coopéreront autant qu'il est en eux à la réalisation de sa décision.

» Elle a enfin décidé d'inviter respectueusement l'empereur élu par une députation choisie dans son sein, à accepter l'élection basée sur la Constitution.

» C'est pour remplir cette mission que le président de l'Assemblée de l'empire et trente-deux de ses membres se présentent devant V. M. avec l'assurance respectueuse que V. M. daignera accomplir heureusement par une décision bénie l'attente inspirée de la patrie qui a choisi V. M. pour garantir et protéger son unité, sa liberté et sa puissance. »

Le roi a répondu :

« Messieurs,

» La mission dont vous êtes chargés m'a ému profondément. Elle m'a fait tourner un regard vers le roi des rois et vers les saints et inviolables devoirs qui me sont imposés d'abord comme au roi de mon Peuple et comme à un des plus puissants souverains allemands. Ce regard, messieurs, donne de la clarté à l'intention et de la décision au cœur.

» Je reconnais, Messieurs, dans la décision de l'Assemblée nationale, que vous m'apportez la voix des représentants du Peuple allemand. Cet appel me donne un droit dont je sais apprécier la valeur. Il exige de ma part, si je l'accepte, des sacrifices immenses : il m'impose les devoirs les plus difficiles.

» L'assemblée nationale a compté sur moi avant tout autre, pour consolider, le cas échéant, l'unité et la force de l'Allemagne. J'honore sa confiance et je vous prie de lui en exprimer ma reconnaissance. Je suis prêt à prouver par des actions que ceux qui se sont fiés à mon dévoûment, à ma fidélité, à mon amour pour la commune patrie allemande, ne se sont point trompés.

» Mais, Messieurs, je ne justifierais pas leur confiance, je ne répondrais pas à l'esprit du peuple allemand, je ne consoliderais pas l'unité de l'Allemagne, si, sans m'entendre d'abord librement avec les têtes couronnées, les princes et les villes de l'Allemagne, je voulais prendre une décision qui doit nécessairement avoir pour eux et pour les peuples qui sont gouvernés par eux des conséquences décisives.

» Il dépendra maintenant des gouvernements des Etats allemands d'examiner en commun si la Constitution convient à chacun d'eux aussi bien qu'à l'Allemagne entière et si les droits qui me sont accordés peuvent me mettre à même, comme ce serait ma mission, de diriger les destinées de la grande patrie allemande et d'accomplir les espérances de ses peuples.

» Mais, ce dont je puis assurer l'Allemagne, et ce que je vous prie de proclamer partout chez vous, c'est que le bouclier et le glaive prussien, même sans être appelés, ne manqueront jamais contre les ennemis intérieurs ou extérieurs. Dans ce cas, je suivrai tranquillement le chemin de ma maison et de mon Peuple, le chemin de l'honneur et de la fidélité allemande ! »

Après que les membres de la députation eurent été présentés individuellement, et que le roi eut adressé à plusieurs d'eux la parole, la députation se retira. Elle est invitée à dîner aujourd'hui au palais de Charlottenbourg.

GRANDE-BRETAGNE.

LONDRES, *5 avril*. — Les consolidés pour compte et au comptant ont ouvert à midi à 92 5/8 ; ils sont tombés immédiatement à 92 1/4 et 92 3/8 ; à deux heures de l'après-midi ils étaient à 92 1/8, et à trois heures ils ont fermé au même taux. Point de changement dans le cours des autres valeurs étrangères ou anglaises.

Le déclin continuel du 3 0/0 consolidé ne nous semble pas un sûr garant de l'assurance donnée par lord Brougham que la victoire de Radetzki avait trouvé un assentiment dans toutes les classes de la population en Angleterre.

Les ministres et les membres du Parlement, profitant des vacances de Pâques, quittent Londres en masse. Le public se préoccupe bien plus du continent que des affaires intérieures.

AMÉRIQUE DU NORD.

Au moment de mettre sous presse, nous recevons les journaux de New-York jusqu'au 20 mars. Nous n'avons que le temps d'y trouver la confirmation des nouvelles annoncées par nous avant-hier.. Le Canada est dans une agitation inexprimable. Le parlement, entraîné par M. Papineau, le chef du parti français, vient de voter une mesure complètement révolutionnaire en allouant une indemnité à tous ceux des habitants qui ont souffert de l'occupation des troupes anglaises pendant la révolte des Français du Canada en 1837-38.

— La Californie continue toujours à tenter un nombre de plus en plus grand d'émigrants. Les récits qui en proviennent sont de plus en plus merveilleux. Par exemple : cinq charretées de terre passées à l'eau ont donné deux fois la valeur de 16 mille dollars (80 mille francs) !

NOUVELLES DIVERSES.

Les organes de la presse démocratique et sociale publient le programme électoral suivant :

Défense énergique de la forme républicaine et du suffrage universel direct.

Maintien et développement de la Constitution dans le sens démocratique. — Unité du pouvoir. — Subordination formelle du pouvoir exécutif à l'Assemblée nationale.

Liberté de la presse. — Abolition des cautionnements et des priviléges d'imprimerie.

Inviolabilité du droit de réunion et d'association.

Droit au travail.

Institution de prévoyance pour les infirmes et les vieillards.

Education commune, gratuite, obligatoire et intégrale en raison des aptitudes. — Dès aujourd'hui, la large extension de l'instruction primaire. — La noble fonction d'instituteur convenablement rétribuée et rehaussée aux yeux des populations.

Réforme administrative et judiciaire.

Simplification des rouages dans l'administration et des formalités dans la justice.

Organisation démocratique des services publics. — Conditions d'admissibilité ; garanties de capacité ; indépendance du fonctionnaire en dehors de sa fonction.

Révision des Codes. — Justice véritablement gratuite.

Abolition de la contrainte par corps. — Abolition de la peine de mort en matière criminelle.

Réorganisation démocratique de l'armée de terre et de mer. — Révision du Code militaire. — Amélioration du sort des soldats et des sous-officiers. — Abolition de la conscription.

Réforme financière.

Organisation démocratique du crédit foncier, agricole, industriel et commercial.

Centralisation et exploitation, au profit de la société tout entière, des assurances, de la banque, des chemins de fer, des canaux, de toutes les voies de communication et des mines.

Réforme du régime hypothécaire.

Abolition de l'usure.

Réduction du budget et répartition équitable des charges de l'impôt.

Abolition de l'impôt du sel, de l'impôt des boissons.

Abolition de la corvée moderne, c'est-à-dire de la prestation en nature.

Suppression de l'exercice.

Suppression des octrois.

Révision des lois de douanes.

Large développement de l'agriculture et de l'industrie; mise en valeur des terres incultes; vaste système d'irrigation et de reboisement.

Régularisation, moralisation du commerce encouragé dans son essor loyal, dans son développement utile, mais purgé de toutes les fraudes, de toutes les exactions qui le déshonorent.

Création d'entrepôts et de bazars nationaux.

Encouragement aux associations agricoles et industrielles.

Colonisations agricoles à l'extérieur et à l'intérieur.

Organisation démocratique et développement des sciences et des arts appliqués au besoin de la société nouvelle.

Accroissement de la richesse publique par l'association des éléments producteurs.

Respect des nationalités.

Affranchissement et sainte-alliance des Peuples, fraternité des races.

Vive la République démocratique et sociale universelle!

Ont adhéré à ce programme les journaux : *la Réforme, la République, le Peuple, la Révolution démocratique et sociale, le Populaire, le Travail affranchi, la Démocratie pacifique,* sauf réserve de son opinion en ce qui touche la liberté de l'enseignement sous la surveillance du gouvernement.

— Un habitant de Moscou nous communique des renseignements précieux sur les moyens de se préserver et de se guérir du choléra. Dans l'intérêt de la santé publique, nous engageons nos confrères à les reproduire.

Pendant la présence du fléau, il faut suivre le régime suivant : Pas de viande blanche, le veau est surtout très nuisible; pas de salade, de légumes ou de fruits crus; pas de fromage; mais une nourriture saine, de bons vins. Un verre de vin d'Espagne à jeun, du thé le soir avec un peu de rhum font bien. Ne pas séjourner dans un appartement froid : le feu chasse les miasmes et entretient une chaleur bienfaisante. Une ceinture de flanelle est de rigueur.

Il importe de combattre la maladie à son début. Dès qu'on se sent des coliques, il faut se mettre au lit et provoquer la transpiration à tout prix. Une infusion de menthe avec quelques gouttes de Hoffmann produit généralement cet effet. Si ce remède ne suffisait pas, on appliquerait de l'avoine chaude sur le ventre ou au moins de l'eau bouillante dans un étui de fer blanc. A Pétersbourg, les propriétaires des maisons étaient tenus d'en avoir chez eux à la disposition du premier locataire qui tomberait malade. C'est en suivant ce régime que notre correspondant a préservé du fléau un nombreux personnel attaché à sa maison. A défaut de gouttes de Hoffmann, on peut avoir recours à l'éther, dont on prendrait quelques gouttes sur un morceau de sucre, en attendant les autres remèdes. Les frictions au camphre alcoolisé sont excellentes, mais nous devons prémunir contre l'emploi des poisons. Le mercure n'a pas fait plus de bien que tout autre remède bien moins offensif.

— Les protecteurs de la réaction européenne, les boutiquiers anglais, pour répondre aux avances de la réaction parisienne qui était allée leur rendre visite à Londres en uniforme de garde nationale, débarquaient hier au chemin de fer du Nord. On attend encore plusieurs convois de ces gentlemen antichartistes. Puissent-ils se convaincre ici, que les opinions qu'ils ont applaudies à Londres ne sont pas celles des Baristens.

— D'après un calcul fondé sur des pièces authentiques, le retour de la branche aînée des Bourbons a coûté à la France cinq milliards quatre cent soixante-dix millions sept cent vingt-cinq mille sept cent vingt-deux francs. Laboureurs des campagnes, petits propriétaires des villes, qui souffrez si cruellement de l'impôt, écoutez donc la voix de ces laquais des rois qui vous invitent à ramener une nouvelle fois les Bourbons expulsés! Voulez-vous payer encore *cinq milliards et demi?*

— On lit dans le *Crédit :*

« Le nombre des représentants malades s'accroît tous les jours. On en comptait aujourd'hui le nombre : il s'élève à cinquante-huit. On attribue généralement ces malaises et ces dérangements aux émanations dangereuses que renferme la salle des séances par suite du nombre considérable de personnes qu'elle contient, et à la difficulté de renouveler l'air. »

— Le transfert des condamnés du 15 mai a eu lieu aujourd'hui. Le convoi est parti de Bourges à quatre heures un quart; la voiture cellulaire a traversé les boulevarts vers dix heures et demie. Les condamnés sont dirigés sur Doullens.

— M. Dosne, receveur-général du département du Nord, beau-père de M. Thiers, vient de mourir.

— L'abbé Fayet, évêque d'Orléans, représentant du Peuple, est mort à l'âge de 62 ans. Il a succombé entre les bras de son secrétaire l'abbé Robotin, après avoir été administré par M. le curé de Saint-Philippe-du-Roule. L'abbé Fayet assistait encore samedi à la séance de l'Assemblée.

Né à Mende en 1787, nommé chanoine de la métropole de Rouen en 1830, ses lumières et son zèle évangélique l'appelèrent à la cure de l'église Saint-Roch à Paris et bientôt après à l'évêché d'Orléans. Appelé à la représentation nationale par le département de la Lozère, ses honorables collègues n'oublieront jamais les paroles de l'abbé Fayet à propos d'une proposition faite à la tribune d'activer le plus possible le vote des lois organiques : « Nous sommes ici, dit-il, non pour fabriquer des lois à l'heure, mais bien pour faire des lois bonnes et réfléchies. »

— On parle d'une visite du pasteur Coquerel, représentant du Peuple, à l'abbé Fayet. Celui-ci lui aurait dit en souriant : « Ah! mon cher collègue, je suis charmé de vous voir encore une fois en ce monde, car il est peu probable que nous nous rencontrions dans l'autre. »

Le chapitre d'Orléans a réclamé les dépouilles mortelles de son évêque, dont la mort prématurée prive l'Eglise d'un de ses ministres les plus tolérants, l'Assemblée nationale d'un de ses membres les plus consciencieux, et tous les pauvres d'un bienfaiteur et d'un père.

— On lit dans le *Journal du Cher*, du 4 :

« Bourges est aujourd'hui rentré dans son calme habituel. On ne se douterait guère que notre ville vient d'être le théâtre d'un grand drame judiciaire. Le bruit se répand, fondé, dit-on, sur une parole attribuée au président de la haute cour, que ce suprême tribunal se réunirait de nouveau dans un mois pour juger l'accusé Huber.

« Hier MM. les membres de la haute cour ont quitté Bourges par le convoi de deux heures. »

VARIÉTÉS.

LE ROI DE NAPLES.

Le roi de Naples a joué et joue, malheureusement, aujourd'hui même, un rôle assez considérable en Italie, pour qu'il ne soit pas superflu de le faire bien connaître. Nous transcrivons donc en entier le chapitre III de la *Protestation du Peuple des Deux-Siciles*, document important, imprimé clandestinement à Naples en 1847, et reproduit en France par M. Ricciardi. Ce chapitre roule tout entier sur Ferdinand II, et présente un portrait très fidèle du roi bombardeur par excellence.

La seule et véritable cause de nos souffrances, est le gouvernement dont le roi Ferdinand est le chef. Ce prince est à la fois présomptueux, avare et superstitieux : vrai type des Bourbons, stupidement cruels et orgueilleux : bien qu'il ne soit bon à rien, il veut tout faire, et fait tout mal par conséquent. Dédaignant tout conseil, incapable de se faire un ami, il est méprisé par ceux-là même auxquels il accorde des faveurs. Livré dès son enfance à des prêtres stupides et ignorants, élevé par le prélat Olivieri, il montra de très bonne heure la perversité de son âme. A Portici, il se plaisait à jeter des lapins vivants aux lions, et à les leur voir dévorer. Devenu roi avant d'avoir de la barbe au menton, il se persuada qu'il était d'une nature supérieure à la nôtre, qu'il pouvait et savait tout faire par lui-même; et, ce qui plus est, que, ses sujets étant très-heureux, il pouvait se dispenser de les écouter. Celui qui désire une audience du roi doit se donner beaucoup de peine, d'abord pour parler à un chambellan, auquel il est tenu de déclarer par écrit l'objet de sa demande; le chambellan lui assigne la quatrième, la sixième audience, car à chaque audience, on n'admet pas plus de soixante personnes. Mais pourra-t-on enfin parler au roi? Vous allez le voir. Pendant les fêtes de Noël et les premiers jours de l'an, le roi est à Caserte, pour donner tous ses soins à la crèche du divin Sauveur, et pour célébrer la fête des rois mages. Pendant le carnaval, tout est joie et festin, et on ne doit pas songer aux affaires. Pendant le carême, le roi entend prêcher, et passe son temps en prières. A Pâques, il communie, et il ne s'occupe que du salut de son âme. Après cela, il donne quelques soins au corps, et va se réjouir à Castellamare, après quoi il se rend en Sicile, où il n'écoute personne qui ne soit sicilien. En revenant de là, il oublie les Siciliens et ne pense qu'à l'armée et à la grande revue pour la fête de *Piè di Grotta*, puis à envoyer les soldats au sermon et à confesse, et nous voilà de rechef à Noël et à la crèche. Dans l'intervalle de toutes ces graves occupations, il visite, tantôt les églises, tantôt les casernes, ou bien il reçoit les princes étrangers, ou enfin il n'a d'autre envie que celle de ne rien faire; de manière que, dans l'espace d'une année entière, à peine s'il reste quelques jours pour quatre ou cinq audiences, lesquelles ne durent pas plus d'une heure. Si quelqu'un, pressé par la souffrance ou le besoin, l'arrête dans les rues, ou s'il tente de troubler les dévots loisirs de Caserte, il est pris aussitôt par les gendarmes. Une pauvre femme du Peuple, qui, dans la rue de Santa-Lucia, s'approcha trop du rapide carosse du roi, eut les jambes brisées par les roues, et ce ne fut qu'à ce prix qu'elle obtint ce qu'elle demandait. A Castellamare, un homme ayant sorti ce son gousset une supplique pour la lui présenter, le roi pensa que c'était un poignard, et il le fit écraser par ses chevaux. Les personnes des provinces les plus éloignées qui viennent à Noples pour leurs affaires, y dépensent tout leur avoir, languissent huit ou dix mois pour parler au roi, et, si elles sont assez heureuseuse pour arriver jusqu'à lui, elles n'entendent autre chose qu'une voix rauque qui leur dit ces seuls mots : *Bon! bon!* et elles se voient obligées de retourner en prevince plus mécontentes qu'elles n'en étaient parties. Tandis que les Peuples sont aux abois et que les ministres tyrunisent et malversent, le roi, livré à une stupide béatitude, ne s'inquiète nullement des exactions et des dilapidations auxquelles ses sujets sont en butte; il fait même plus, il encourage les voleurs de la fortune publique. Nous raconterons à ce propos quelques anecdotes.

Un jour le roi demande, en riant, à un ingénieur, combien il a gagné de pots-de-vin dans une opération. Une autre autre fois, étant à Caserte avec quelques-uns de ses ministres, parmi lesquels le fameux Sant Angelo, qui a la réputation de voler en grand, il n'eut pas honte de croiser les mains derrière le dos, en disant : *Messieurs, prenons bien garde à nos poches.* Cette ignoble plaisanterie suffit à elle seule pour caractériser le roi Ferdinand, et pour donner une idée de la manière dont il entend l'art de gouverner. Il est inutile de dire que lorsque les voleurs, non-seulement sont tolérés, mais récompensés, tout le monde doit voler à l'envi. Mais, dira-t-on, parmi huit millions, d'hommes, n'y aurait-il donc pas dix personnes honnêtes? Et le roi ne devrait-il pas les appeler et les mettre à la place de cette vile engeance, dans les mains dans les mains de laquelle se trouve notre Gouvernement? Et quand même tous seraient corrompus, un bon prince ne peut-il pas remédier à cela, en exerçant la plus rigoureuse justice, en faisant même un exemple du premier ministre qui s'aviserait de commettre un abus quelconque? Agissez ainsi, et vous verrez qu'un Peuple, si corrompu qu'il soit, qu'un Peuple composé même tout entier de gens semblables à Ferdinand et à ses ministres, s'amendera, d'abord par crainte, ensuite par habitude, enfin par éducation et par sentiment.

La sottise de ce roi gascon a corrompu même l'armée qui forme son jouet favori, puisque en distribuant en public, à tort et à travers aux officiers, l'épithète d'âne et de voleur, il a détruit la discipline militaire au point qu'en moins de douze ans dix-sept officiers ont été tués par les soldats, ce qui surprendrait même si c'était arrivé dans les innombrables armées de la France, de l'Autriche ou de la Russie. Comment, en outre, le soldat pourrait-il respecter de vieux colonels ou généraux, qu'il sait avoir été chefs de brigands, et qui sont très ignorants, en général, rampant devant le pouvoir, et braves seulement en paroles? Ce pauvre roi n'a en partage que la présomption la plus folle. Il a de plus le ridicule de s'habiller de mille manières, et il se croit tantôt un vaillant chef d'armée, tantôt un intrépide amiral. Ses prétentions vont jusqu'à l'architecture, car il corrige à sa manière les devis qu'on lui présente, il fait bâtir ou démolir sans raison, et quand un édifice s'écroule, il s'en prend aux architectes. Si cet homme n'était pas roi, il serait digne d'amuser la foule par sa bouffonnerie, ou d'être envoyé aux petites maisons. Chaque année, tous les ministres lui apportent les épargnes faites dans les différents ministères. Ces épargnes consistent en appointements non payés à cause de vacances, ou en gratifications refusées. Les places vacantes ne sont remplies que par des intérimaires avec moitié du traitement, l'autre moitié étant destinée à grossir la masse des épargnes. En attendant, un grand nombre d'employés subalternes, qui pendant plusieurs années ne reçoivent que de très minces émoluments, et qui espéraient avoir deux ou trois ducats par mois de plus, se voient frustrés dans leurs espérances, grâce à la cupidité du roi, qui accepte tout sans honte de ses ministres (lesquels ont eu soin de retenir quelque chose pour eux-mêmes), pendant que maintes familles subissent les privations les plus dures, et que des milliers de pauvres, vous arrêtant dans les rues, sont la preuve la plus évidente de la misère et de la désolation de tout un peuple. Il y a dix ans qu'il n'existe pas de ministre de la guerre et de la marine, et le roi Ferdinand, persuadé que personne mieux que lui n'entend les affaires de ce double ministère, en remplit lui-même la charge, et a soin surtout de s'en attribuer les appointements et les lucres.

Un million et demi de ducats par an sont assignés à la marine. La moitié de cette somme est dépensée presque en entier; sur l'autre moitié retenue par le roi, huit cents ducats sont donnés par celui-ci aux employés chargés d'en arrêter le compte. Celui d'entre eux qui fait réellement ce travail, sans en connaître l'importance, n'est payé qu'à raison de six ducats par mois! Les fournisseurs de l'armée, Montuoro et Falanga, qui n'ignorent pas l'extrême cupidité du roi, lui apportent tous les ans de dix à douze mille ducats, en lui disant que cette somme provient des économies par eux faites. Le roi loue ces braves gens, et convient avec eux que les soldats sont très bien traités. Qu'il achète, qu'il donne, qu'il fasse un traité quelconque, il montre une avarice si sordide, qu'elle ferait honte au plus vil usurier. Il est bon d'ajouter que dans tous ses actes il est admirablement secondé par la lésinerie tudesque de son épouse, laquelle, voulant un jour faire un cadeau à son frère l'archiduc Frédéric, venu à Naples, se fit apporter des nouveautés par un marchand français, appelé Germain, et en débattit longuement le prix, comme une simple particulière. Enfin, étant tombés d'accord, le marchand croyait l'affaire terminée, quand au bout d'une demi-heure la reine lui expédia un domestique, en lui faisant dire que le roi avait examiné les marchandises, et qu'elles lui convenaient beaucoup; mais qu'il devait rabattre encore quelque chose, sinon les reprendre.

Tout le monde connaissant les dispositions cupides du roi, chacun se fait un mérite de proposer des économies, certain qu'il est que sa proposition sera agréée. Somme toute, le roi permet les fraudes et les vols les plus manifestes, pourvu qu'il en partage le produit avec ceux qui les commettent. Ainsi agissent, non-seulement les ministres, mais tous les employés, et la nation dépouillée, affamée, crie et demande justice inutilement au grand larron couronné. Ferdinand, néanmoins, croit se conduire en conscience, car chaque matin il s'en va à la messe, observe les jours maigres, se décoiffe aussitôt qu'il aperçoit une image de la vierge ou des saints, et s'il entend prononcer le nom de Dieu, il s'incline profondément. De plus, il récite l'*angelus* trois fois par jour. Enfin, voici une anecdote qui suffira à elle seule à faire connaître la profonde piété du souverain. Un jour, tandis qu'il adressait une rude semonce à un honnête architecte, qu'il traitait de voleur et d'ignorant, la cloche de midi venant à sonner, le roi se découvre et murmure des prières, après quoi, il reprend la verte réprimande avec encore plus de chaleur. Tous les jours il veut voir son fidèle confesseur Célestin Cocle, archevêque de Patras, moine de l'ordre de St-Alphonse de Liguori, et son intime conseiller, qui, tous les soirs, assis entre le roi et la reine, récite avec eux le chapelet, les litanies et autres oraisons. Cela fait, le digne prélat, caressant familièrement la reine, lui dit : *Porte-toi bien, petite sainte,* et il s'en va trouver sa filleule, dont le père, nommé Passaro, est son principal favori. Cet adroit moine influe sur l'esprit du roi Ferdinand au point de lui faire accroire qu'il est inspiré par saint Alphonse, et qu'il voit en rêve ce saint, dont il ne fait que répéter les instructions; et ce bon roi, lui prêtant foi pleine et entière, lui obéit en toute chose. Les habitants de la ville de Messine, poussés à bout par les dilapidations et les extorsions sans nombre de Joseph de Liguori, leur préfet (*intendente*), députèrent au roi des citoyens de leur ville, afin de lui exposer leurs griefs. Pour toute justification, de Liguori envoya un sac plein d'or à monseigneur Cocle, et voici ce qui arriva. Le roi ordonna la destitution du préfet, et en ayant parlé à son confesseur, celui-ci approuva d'abord la décision royale, en disant : « Votre Majesté a très-bien fait, puisque les mauvais fonctionnaires sont la cause du mécontentement des peuples, et, en faisant haïr le roi, ils font naître les révolutions. » Puis, après un instant de silence, il ajouta : « Oh! saint Alphonse de Liguori, aurais-tu pu jamais croire qu'un de tes descendants se serait conduit de manière à rester sans emploi, et, par conséquent, sans ressource pour lui et ses enfants! »

A ces mots le roi, comme atteint par la foudre, s'écria : Ah : monseigneur, que m'avez-vous rappelé? Un neveu de saint Alphonse ne doit pas subir une telle honte! Pour la gloire du saint, il faut pardonner à cet homme, et le réintégrer dans ses fonctions. Le préfet de Liguori, à l'heure qu'il est, est encore à Messine, exerçant en toute liberté ses rapines, sous le double patronage de son oncle dans le ciel et de monseigneur Cocle sur la terre. Ce dernier commande aux ministres, confère les emplois, surveille les prêtres et les moines, et s'immisce dans toutes les affaires. A sa toute-puissance, on le dirait le roi, ayant pour ses ministres le maçon Passaro et le carrossier de Martino, lesquels donnent audience chez eux et vendent leurs protections argent comptant et au plus offrant.

Le bon prélat, dans le couvent qu'il habite, s'est fait arranger un magnifique appartement, si richement décoré et meublé, que le roi lui-même en fut scandalisé. Il a fait venir de la Pouille certains paysans ses parents, qu'il a fait habiller en grands seigneurs, et qu'il a logés dans un palais. Il a métamorphosé son frère Pascal Cocle, de garde champêtre qu'il était, en vice-président de la cour criminelle de Salerne. De plus, il a fait élever un palais superbe dans le plus beau quartier de la ville, et il en fait passer pour propriétaire Carmelo Passaro, son filleul. Il a persuadé au roi que Pie IX est un jacobin, et ce bon homme de roi, lorsque le soir ses enfants vont se coucher, il leur dit : *Priez Dieu pour le Pape, qui ne sait pas ce qu'il fait.* O cher père des Italiens! Jésus-Christ aussi passa pour fou aux yeux des Pharisiens.

Ainsi Ferdinand, devenu le jouet d'un fourbe, est arrivé à un degré de stupidité telle, qu'il se garde bien de prononcer le mot italien *eziandio*, parce que dans ce mot il y a le nom de Dieu! Les prêtres, qui sont les censeurs de la presse, effacent impitoyablement ce malheureux mot de tout écrit qui leur tombe dans les mains. Par égard pour les scrupules du roi, les danseuses doivent porter des culottes de couleur foncée jusqu'au-dessous du genou, et cela en exécution d'une circulaire ministérielle adressée aux directeurs des théâtres royaux. Par la même circulaire il est enjoint à ceux-ci de veiller à ce que, dans les ballets, on évite toute pose et tout geste pouvant faire naître dans l'esprit des spectateurs des idées de lubricité. Les pièces intitulées : *l'abbé de l'Epée* et *l'abbé Taccarella* durent s'intituler : *Monsieur de l'épée et le poëte Taccarella*, parce que ni des abbés, ni des curés, ni des ermites, ni des moines, ni des juifs, ne doivent figurer sur le théâtre. Outre cela, on ne doit jamais y prononcer le nom de Dieu, mot que la censure remplace constamment par celui de ciel. Mais l'amusement favori de ce roi enfant, c'est la sainte crèche, qu'il fait à Caserte. Il se met en manches de chemise, prend la scie, le marteau et le rabot, et travaille lui-même à l'œuvre sainte, qu'il montre à tous avec orgueil, bien aise en même temps de voir que ses nombreux visiteurs lui apportent beaucoup d'argent en venant par le chemin de fer qui lui appartient. Digne petit-fils de ce Ferdinand 1er, qui, royal gargotier, faisait cuire et vendait publiquement du macaroni à Portici, il suit l'exemple de son aïeul en faisant apprendre à ses enfants, par un marmiton de sa cuisine, la manière de faire les *zeppole* (espèce de crêpes), et en effet, le dimanche des rameaux et le jour de la Saint-Joseph, il faut voir ses enfants se livrant à ce dévot divertissement gastronomique avec des tabliers blancs attachés au cou et les manches retroussées. Un jour qu'il était à une croisée de son palais de Caserte, le roi voit passer une procession de paysans avec un prêtre qui portait l'image de la Vierge, aussitôt il appelle sa femme et ses enfants, et ils se mettent tous à genoux. Au même instant, un lieutenant avec un détachement de soldats vient à passer, et comme il ne fait pas attention à la procession, Ferdinand ordonne que l'officier soit mis aux arrêts; mais celui-ci lui ayant adressé une supplique, à laquelle il avait eu soin de joindre l'ordonnance militaire qui prescrit qu'on ne présente les armes qu'au saint sacrement et aux membres de la famille royale, le roi fit mettre le lieutenant en liberté, et ordonna en même temps, par un rescrit, qu'on rendît désormais les mêmes honneurs à la Vierge. C'est ainsi que, plongé dans sa fausse dévotion, Ferdinand reste sourd aux doléances de tout un Peuple, et à ses cris de désespoir il répond : « C'est à cause de vos péchés que vous souffrez; allez à confesse, et la providence vous aidera. »

Voilà de quelle manière le roi Ferdinand opprime et corrompt huit millions d'hommes, et comment il porte atteinte à une religion, qui perd chaque jour du terrain dans les Deux-Siciles, prostituée qu'elle est par les prêtres et par le chef de l'Etat. Le lecteur jugera, par le triste tableau que nous venons de lui mettre sous les yeux, que nos souffrances proviennent principalement du roi Ferdinand, car c'est de lui que les ministres apprennent à tyranniser et à violer, c'est de lui que dérivent l'immoral et l'absurde qui président à la fois à toutes les actions du gouvernement, c'est lui enfin qui est l'auteur suprême des maux qui nous dévorent. Le prince de Bisignano, le duc de San Cesario, le général Salluzzo, le duc d'Ascoli, et tous les autres nobles en livrée formant la cour, sont tout à fait dignes de leur maître, et telle est leur ignorance, qu'on les dirait issus des barons du roi Dagobert, si en les fixant on ne s'apercevait de leur origine plébéienne et de leur ressemblance avec les domestiques de leurs illustres mères! Pas un seul de ces hommes n'est bon ni pieux; pas un seul n'est doué d'un peu de sens commun; pas un seul n'est en état de donner un conseil honnête. En un mot, il serait difficile de dire, entre eux et le roi, quel est le pire.

C'est le 17 de ce mois que l'affaire des troubles de Rouen doit venir devant la cour d'Alençon. Les accusés sont attendus d'un instant à l'autre dans cette ville.

BULLETIN DE LA BOURSE DU 6 AVRIL.

La bourse a été insignifiante, comparée surtout aux mouvemens énormes qui ont eu lieu dans ces derniers temps. Cette espèce de stagnation provisoire a jeté un peu de faiblesse sur les cours qui restent moins bien qu'hier.

Le 3 0|0 ouvre à 56-50, fait 56-75 au plus haut, 56 au plus bas, et reste à 56-30, en baisse de 5 c.

Le 5 0|0 ouvre à 89-40, fait 89-50 au plus haut, 88-55 au plus bas et reste à 88-80, en baisse de 20 c.

L'emprunt reste à 88-60.

Les actions de la Banque restent à 2,410, baisse de 5 fr.

L'emprunt romain reste à 76 fr., en baisse de 2-25.

L'emprunt belge à 92 1|2.

Le Saint-Germain reste à 430, la droite à 220, la gauche à 185, l'Orléans à 865, Rouen à 555, Havre à 300, Marseille à 222-50, Bâle à 106-25, Bordeaux à 450, Nord à 460, Strasbourg à 375, Nantes à 335.

LE RÉDACTEUR-GÉRANT.
EUGENE CARPENTIER.

Imprimerie centrale de NAPOLÉON CHAIX et Ce.